



Gestion des déchets



Enjeux du développement durable

Réduire les déchets à la source et les valoriser

Favoriser la responsabilité des acteurs

Assurer la collecte et le traitement des rejets

Assurer la formation et l'information

Respecter les engagements nationaux

Les questions à se poser :

- Quelles sont les caractéristiques et typologies de déchets sur le territoire ?
- Comment est organisée la gestion des déchets sur le territoire ?
- Quelles sont les politiques et actions en matière de prévention et réduction des déchets à la source ?
- Comment la population et les agents de la collectivité sont impliqués dans la gestion des déchets ?
- Quelles sont les difficultés et points noirs rencontrés sur le territoire en termes de gestion des déchets ?

Une gestion des flux de déchets confiée à la Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM) pour :

- La collecte et le traitement des ordures ménagères,
- L'organisation du tri et la collecte sélective,
- La gestion des déchetteries.

CHIFFRES CLÉS

Collecte des déchets ménagers à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Muretain :

41 705 tonnes de déchets en 2011 :

- 20 155 tonnes de déchets résiduels
- 16 222 tonnes d'apports en déchetterie (déchets verts et encombrants inclus)
- 5 328 tonnes de déchets recyclables (verre inclus)

569 Kg/hab/an en 2011
(moyenne nationale 594 Kg/hab/an)

Source : Communauté d'Agglomération du Muretain

Les participants aux ateliers de concertation regrettent toutefois le changement de déchetteries depuis l'adhésion de la commune de Portet-sur-Garonne à la CAM. La déchetterie de Roques-sur-Garonne, plus éloignée que l'ancienne déchetterie de la Saadrune, nécessite des déplacements motorisés plus importants pour les Portusiens.

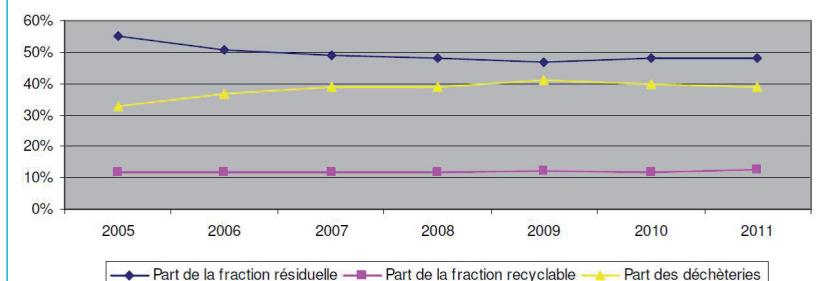


Collecte et tri

La collecte des déchets ménagers

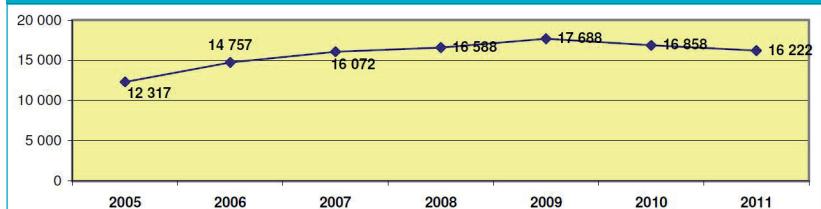
- Une collecte des déchets ménagers assurée en porte-à-porte pour les 14 communes de l'agglomération 2 fois par semaine.
- Une collecte sélective en porte-à-porte 1 fois par semaine.
- Une moyenne de tonnage collecté plus faible que la moyenne nationale et départementale.
- Depuis 2010, diminution du tonnage total collecté (-1.5%) liée à plusieurs facteurs :
 - diminution des déchets résiduels (-1%) : malgré une forte augmentation de la population, les flux d'ordures résiduelles diminuent de façon continue et encourageante depuis 4 ans,
 - augmentation des déchets recyclables (+ 2 %),
- Une baisse des tonnages des déchetteries (- 4 %). Cette diminution des tonnages est due essentiellement à une baisse significative des apports de déchets verts (cartons, papiers). La mise en place d'un contrôle d'accès par reconnaissance des plaques minéralogiques tend en effet à dissuader les professionnels « déguisés » à déposer des déchets d'activités dans les déchetteries du territoire. Entre 2010 et 2011 la progression de la collecte des piles (+67%) est également très encourageante.
- Une déchetterie à Roques-sur-Garonne, chemin des Carreaux, accessible aux habitants de Portet-sur-Garonne, Pinsaguel et Roquettes.

Évolution 2005-2011 de la répartition des principaux gisements de déchets



Source : Communauté d'Agglomération du Muretain

Évolution des tonnages du pôle déchetterie



Source : Communauté d'Agglomération du Muretain

- Une collecte du verre en apport volontaire : en 2011, 1 662 tonnes de verre ont été collectées sur le territoire de la CAM.
 - Une collecte du verre sur le territoire de la CAM (23 kg/hab/an) inférieure à la moyenne nationale (29 kg/hab/an).
 - Pour relancer la collecte du verre, la CAM a densifié le réseau de récupérateurs de verre et élargi ses campagnes de communication.
- Une collecte des encombrants en porte-à-porte : en 2011, 266 tonnes d'encombrants ont été collectées à l'échelle de la CAM.



<< Des containers trop apparents qui nuisent à la qualité paysagère des quartiers.

La collecte des déchets non ménagers

- Une collecte des cartons des commerçants en porte-à-porte :
 - Service hebdomadaire depuis 2006, le jeudi matin. Les cartons doivent être pliés sur le trottoir ou dans des bacs.
 - Le tonnage en 2011 était égal à 133 tonnes (donnée similaire à 2010).
- Une collecte des conserves alimentaires de la cuisine centrale communautaire :
 - Les conserves sont déposées dans une benne et collectées tous les mois.
 - Le tonnage en 2011 était égal à 1,67 tonnes (soit -23% par rapport à 2010).

<< À Portet-sur-Garonne, le ramassage des encombrants s'effectue sur simple appel des habitants, mais « la collecte peut parfois prendre plusieurs semaines du fait des nombreuses inscriptions. L'organisation du ramassage des encombrants jugée compliquée, ne semble pas tout à fait convenir aux Portésiens : un ramassage uniquement sur demande et sur liste d'inscription, un ramassage des encombrants limité à certaines catégories de déchets... »

<< Malgré la collecte des déchets par la CAM, le nettoyage régulier de l'espace public par les services de la ville, et la présence d'une déchetterie à Roques, des dépôts sauvages sont toujours signalés et nuisent à la qualité des espaces publics.

Des initiatives sur certains bâtiments communaux ont été engagées de façon autonome par les différents services de la collectivité. Ces initiatives non généralisées à l'ensemble des services et des équipements manquent cependant d'organisation et de suivi.

La collecte sélective et le tri ne sont pas systématiquement respectés par tous les Portésiens et tous les agents de la collectivité.

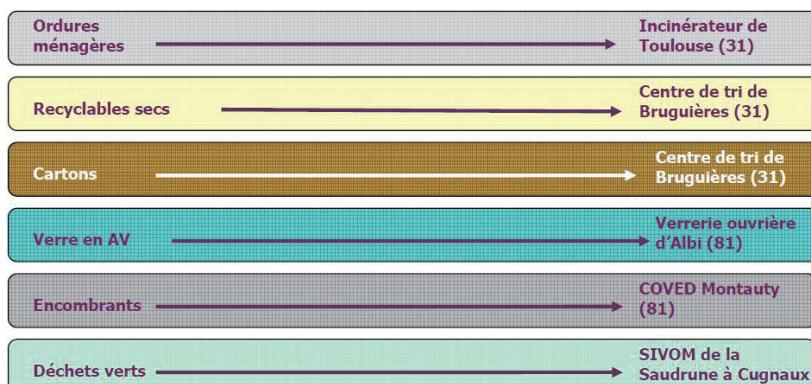
En outre, les participants relèvent également un manque de civisme et d'information en matière de gestion des déchets et un manque de mobilier urbain dédié à la propreté dans les quartiers et sur les ramiers en bord de Garonne (poubelles publiques et ramasses crottes).

Traitement et valorisation



Les déchets collectés en porte-à-porte (ordures ménagères et collecte sélective) transitent par le quai de transfert de Muret et sont ensuite envoyés soit à l'incinérateur de Toulouse, soit au centre de tri de Bruguières

- À l'incinérateur de Toulouse, l'énergie libérée par la combustion des déchets est récupérée par des chaudières qui permettent de produire de l'énergie thermique ou électrique. Cette énergie alimente des réseaux de chauffage urbain et l'électricité produite est revendue à EDF. Les fumées de l'incinérateur sont filtrées avant rejet dans l'atmosphère et les résidus solides sont recyclés ou envoyés dans des installations de stockage de déchets dangereux.
- Au centre de tri de PAPREC à Bruguières, réhabilité en 2012, les déchets issus de la collecte sélective (papiers, cartons, déchets industriels banals...) sont traités et triés.



La commune de Portet-sur-Garonne favorise également la valorisation des déchets verts sur place comme le compostage et le paillage

- Elle est une des rares communes à proposer aux habitants un ramassage des déchets verts, à raison d'un passage en porte-à-porte par semaine dans toutes les rues de la ville.
- Le service de la ville accepte uniquement les déchets verts de petite taille (l'herbe de tonte, les feuilles, les branchages s'ils sont attachés en fagot de 1m). Si les volumes sont plus importants, ils doivent être amenés à la déchetterie de Roques.

- Des locations de bennes pour le transport des déchets verts sont proposées aux habitants.
- En outre, le service Espaces Verts de la ville a acheté en 2009 un broyeur de branches afin de récupérer les déchets d'élagages et de les recycler en copeaux pour le paillage des massifs végétalisés.

« La collecte des déchets verts « à la demande » génère cependant quelques désagréments (poches volantes).



La CAM met à disposition des habitants des composteurs domestiques en bois

- Depuis 2008, plus de 4 000 foyers sur la CAM ont acquis un composteur individuel à prix réduit, soit 20 % de l'habitat pavillonnaire.

Autres actions engagées par la collectivité pour réduire les déchets à la source et optimiser la gestion des déchets

- Actions de sensibilisation et d'information dans les écoles (apprentissage du compostage) et par l'intermédiaire de la mission jeunesse.
- Sensibilisation et information sur la gestion des déchets lors des Journées Nature.
- Utilisation de matériaux recyclés lors des manifestations.

Synthèse

Atouts

Collecte

Une gestion des déchets mutualisée à l'échelle de la CAM.

Une collecte sélective sur la totalité du territoire.

Une diminution continue et encourageante des tonnages collectés depuis quelques années.

Des contrôles d'accès dans les déchetteries pour une meilleure gestion des déchets sur le territoire.

Des initiatives lancées pour la collecte et le tri sélectif dans les bâtiments communaux.

Tri

Des actions favorables à la valorisation des déchets sur place : compostage, paillage ...

Une commune volontaire pour développer des actions de sensibilisation.

Des actions engagées ponctuellement par la collectivité pour réduire la quantité de déchets à la source et les valoriser dans les écoles et des services de la collectivité.

Faiblesses

Une déchetterie à Roques moins accessible et nécessitant des déplacements motorisés plus importants.

Une organisation du ramassage des encombrants difficile.

Des dépôts sauvages encore fréquents.

Des initiatives de gestion responsable des déchets (tri) non généralisées à l'ensemble des services

Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :

Renforcer les actions de sensibilisation.

Favoriser l'installation de composteurs.

Renforcer les pratiques éco-responsables dans les services de la collectivité et dans les écoles (consommation de papier, tri sélectif, compostage ...).

Lancer une réflexion sur l'opportunité de la collecte en porte-à-porte des déchets verts et sur la fréquence de la collecte des ordures ménagères et du tri avec la CAM.

Pour en savoir plus...

- www.agglo-muretain.fr

